

**Convention du 15 juin 1988
entre les pays de l'AELE sur la reconnaissance
mutuelle des résultats d'essais et des preuves de conformité
(avec annexes)**

RS 0.941.293; RO 1990 1704

Retrait de la Suisse

Le 22 novembre 2002 la Suisse a notifié au dépositaire son retrait de la convention conformément à son art. 13.

Le retrait prend effet le 22 novembre 2003.